

Le Préfet interdit aux habitants de choisir à qui leur Maire doit donner son parrainage !!!!

écrit par Jean-Paul Saint-Marc | 2 février 2022



Mairie de Saint-Anastasia-sur-Issole

Présidentielle : un maire du Var voulait soumettre son parrainage au vote, le scrutin jugé illégal

Olivier Hoffmann, le maire de Sainte-Anastasia-sur-Issole*, souhaitait que ses administrés désignent eux-mêmes le candidat à l'élection présidentielle qu'il devait parrainer.

La préfecture a bloqué l'initiative, jugeant le scrutin «illégal».

** : 1866 habitants*

Par Diane Andrésy

Le 1 février 2022

L'idée avait de quoi séduire : organiser un vote dans la commune pour désigner le candidat à [l'élection présidentielle](#) auquel le maire accorderait son [parrainage](#). À Sainte-Anastasie-sur-Issole (Var), les villageois avaient majoritairement soutenu leur édile, Olivier Hoffmann, dans son « entreprise démocratique ». Mais la préfecture du Var ne l'a pas entendu de cette oreille.

Elle a interdit les deux journées* de vote qui devaient avoir lieu dans la salle municipale le samedi 29 janvier et le samedi 5 février. Estimant le scrutin « illégal », le sous-préfet de Brignoles a demandé au maire d'annuler la consultation car « le parrainage d'un candidat à l'élection présidentielle est un acte personnel et volontaire du maire qu'il ne peut pas déléguer ».

** : pas besoin de 2 journées, ce n'est pas pour le 2ème tour, au premier arrivé...*

« Y a-t-il eu la crainte d'un effet boule de neige ? »

Au village, cette interdiction passe mal : « **Notre maire dérange, voilà tout. Pour une fois qu'il y avait une idée originale* qui permettait aux citoyens de participer directement à la vie publique, on l'interdit** », regrette un habitant.

** : je ne suis pas sûr que le maire apprécie ! Maire, c'est un sacré boulot et des em... à la pelle !*

« La loi, c'est la loi. Je m'y plie, admet Olivier Hoffmann. Mais nous sommes déçus, frustrés forcément. La décision est tombée à quelques heures du scrutin samedi dernier alors qu'on avait tout préparé. L'État me dit que je dois être seul à

choisir mon candidat mais, justement : **si je laisse choisir mes administrés, c'est quand même mon choix qui prévaut à la fin***, non ? Je ne veux pas jouer sur les mots, mais tout ça est très dommage. Je sais que d'autres maires avaient pensé organiser la même chose. Y a-t-il eu la crainte d'un effet boule de neige ? » interroge-t-il.

* : effectivement, il peut prétendre prendre conseil auprès de ses administrés...

* : pas étonnant que la nomenklatura ait privé de référendum les citoyens, elle n'aime pas le peuple !

D'autre part, si un choix non apprécié en certains lieux, plus facile de faire payer un maire que ses administrés !!!

Un autre maire n'a pas attendu l'avis du préfet ! Sûr que celui-ci avalerait son bicorne si c'était encore la coiffe officielle des préfets !

Les habitants de Beurevoir ont donné le parrainage de leur maire au candidat Zemmour



airie de Beurevoir

Le maire de Beurevoir* a sondé ses habitants dans le cadre

de son parrainage à l'élection présidentielle. Le choix s'est porté sur le candidat Éric Zemmour devant Marine Le Pen.

**: 1443 habitants*

Mis en ligne le 30/01/2022

Là vous comprenez encore plus la panique : la France périphérique vote Zemmour en premier !!! Elle se différencie des bobos !!!
